



CHARTRE D'ENGAGEMENT

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES 2027-2029

LES VALEURS DU CMJ :

➤ ÊTRE UN JEUNE CITOYEN ENGAGÉ

« Le respect de la personne humaine quel que soit son âge, la promotion de l'exercice de la citoyenneté, de la démocratie, de la laïcité et de la solidarité sont les ambitions éducatives et politiques des conseils d'enfants et de jeunes qui correspondent à des valeurs universelles »

MES ENGAGEMENTS et DEVOIR

➤ Je m'engage à :

- Participer activement à la vie de la CMJ avec bienveillance.
- Participer aux réunions du Conseil Municipal des Jeunes.
- Être présent(e) lors des temps de travail organisés par la commune.
- Participer aux projets menés par le CMJ.
- Proposer des idées et prendre part aux débats.

➤ Je m'engage à :

- Être présent(e) une fois par trimestre, le vendredi à partir de 18h sauf cas exceptionnel dûment justifié. La date ainsi que l'horaire pourront être révisés. Elle sera donc à l'ordre du jour lors de notre première réunion.
- Prévenir la mairie dans les meilleurs délais en cas d'absence.
- Respecter les horaires fixés pour les réunions et les manifestations.
-

➤ Je m'engage, dans la mesure de mes possibilités :

À participer aux cérémonies patriotiques et commémoratives organisées par la commune ainsi qu'aux autres cérémonies ou manifestations municipales auxquelles le Conseil Municipal des Jeunes sera invité.

Par ma présence, je contribue au devoir de mémoire et à la transmission des valeurs citoyennes auprès des générations futures.

RESPECTER MES RESPONSABILITÉS

➤ Je m'engage à :

- Respecter les décisions prises collectivement.
- Adopter un comportement exemplaire lors des manifestations organisées par la commune.
- Prendre soin du matériel mis à disposition.
- Utiliser un langage adapté et respectueux en toute circonstance.

MES DROITS

- En tant que Conseiller Municipal Jeune, j'ai le droit :
 - De donner mon avis librement et dans le respect des autres.
 - De proposer des idées et des projets.
 - D'être écouté(e) et respecté(e).
 - De participer aux débats et aux votes du CMJ.
 - D'être accompagné(e) par les élus référents dans la réalisation des projets.
 - De participer aux manifestations et actions organisées par la commune dans le cadre de mon mandat.
 - D'être informé(e) des projets et des décisions concernant le Conseil Municipal des Jeunes.

L'ENGAGEMENT DES ADULTES :

La Commune, les élus coordinateurs, les élus et les citoyens animateurs :

- Garantissent le cadre légal, et assurent la sécurité physique et morale des jeunes.
- Organisent les élections, en partenariat avec les responsables des établissements scolaires. Animent et assurent le suivi des Conseils Municipaux des Jeunes, des commissions et la communication des manifestations. Les élus coordinateurs rendent compte, aux Conseils Municipaux de la Commune, des décisions prises en Conseil Municipal Jeunes.

MON ENGAGEMENT

« Je m'engage à être un jeune citoyen actif, bienveillant, respectueux, solidaire et impliqué dans la vie de ma commune, Noyarey. Je participerai avec sérieux aux réunions, aux projets et aux manifestations du Conseil Municipal des Jeunes afin de représenter au mieux les jeunes de Noyarey. »

L'un des 2 représentants légaux

Je soussigné(e), représentant légal de l'enfant ci- désigné, autorise sa participation au Conseil Municipal des Jeunes et m'engage à favoriser son assiduité aux réunions et manifestations organisées dans le cadre de son mandat.

Nom et prénom :

Signature :

Fait à Noyarey, le/..../.....

Le jeune conseiller

Nom et prénom :

.....

Signature :